



OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIEN (F/H) EAUX PLUVIALES

Entité : Agglomération de la Région de Compiègne

PÔLE : Développement Durable

Direction : Assainissement

Fonction : Technicien Eaux Pluviales

Grade : Catégorie B (Technicien)

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : Responsable Service Assainissement

LOCALISATION DU POSTE : Hôtel de Ville de Compiègne

❖ CONTEXTE

L'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne (ARC) couvre un territoire de 22 communes et près de 85 000 habitants. Parmi ses compétences figure l'assainissement depuis plusieurs années. La compétence « gestion des des eaux pluviales urbaines » est quant à elle inscrite dans les statuts depuis le 1^{er} janvier 2020.

Afin de décliner sa politique de gestion des eaux pluviales urbaines, l'ARC crée à présent un poste de technicien eaux pluviales afin de gérer les eaux pluviales de manière durable.

Ce recrutement renforcera le service assainissement de l'ARC (actuellement 3 personnes) et permettra la mise en œuvre de nouvelles façons de faire les projets immobiliers et urbains, qu'il s'agisse de projets neufs ou de réhabilitations, en infiltrant l'eau pluviale au plus proche de sa source.

❖ MISSIONS

- Mettre en œuvre du plan d'actions défini par le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales en cours de finalisation.
- Définir et coordonner les actions des différents services dans le domaine des eaux pluviales : voirie, espaces verts, bureau d'études, aménagement...
- Alternatives de gestion des eaux pluviales sur le territoire de l'ARC
- Développer, mettre en œuvre et suivre les actions de gestion des eaux pluviales et conception d'un projet d'assainissement eaux pluviales (techniques alternatives). Mettre en évidence les

contraintes techniques (géologie, géotechnique, études hydrauliques...) et administratives (déclaration/autorisation « loi sur l'eau », maîtrise foncière ,...) conditionnant la faisabilité du projet.

- Gérer et exploiter le réseau et les ouvrages d'eaux pluviales via des contrats de prestation de services et assurer le suivi des contrats de prestation de services.
- Planifier et contrôler les travaux et les interventions d'exploitation.
- Définir le programme de renouvellement des équipements grâce à un diagnostic (à réaliser).
- Assurer les missions de maîtrise d'ouvrage et/ou d'œuvre dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement (travaux neufs et de réhabilitations des ouvrages d'assainissement pluvial) jusqu'à la garantie de parfait achèvement et y compris les demandes de subvention.
- Gérer les relations avec les usagers et les assurances en cas de litiges ou de contentieux en lien avec les eaux pluviales.
- Assurer l'instruction technique du volet « eaux pluviales » des demandes et documents d'urbanisme.
- Assurer la veille réglementaire et technique.
- Travailler en collaboration avec les techniciens du service Assainissement sur les réseaux unitaires,
- Participer à l'intervention en cas de crue pour la gestion des eaux pluviales (poste de crue).

❖ **PROFIL**

- Formation Bac / Bac+ 2 dans le domaine des métiers de l'eau
- Solides connaissances techniques en hydraulique urbaine
- Maîtrise des techniques de conduite de projet, d'études et travaux dans le domaine de l'hydraulique et/ou du bâtiment
- Connaissance en SIG
- Aptitudes pour l'animation et la concertation (nombreux contacts avec les particuliers, les élus, les entreprises...)
- Autonomie, capacité d'analyse et de synthèse
- Permis B indispensable
- Etre titulaire de l'AIPR serait un plus

❖ **HORAIRES / ABSTREINTES**

- 39 heures par semaine + JRTT

Recrutement par voie de mutation (fonctionnaire) ou contractuelle (CDD)

Envoi des candidatures (CV et Lettre de Motivation)

- Direction des Ressources Humaines : recrutement@compiegne.fr
- Charlotte KUZNIAK Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Développement Durable charlotte.kuzniak@agglo-compiegne.fr
- Cindy MALHERBE Responsable du service assainissement du Pôle Développement Durable cindy.malherbe@agglo-compiegne.fr